



SNUipp/FSU 62
16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

MOUVEMENT 2015

Fiche de contrôle syndical

à retourner au SNUipp- FSU62

16, rue Aristide Briand, 62 000 ARRAS

avec la photocopie de l'accusé de réception
de vos vœux

Vos coordonnées

Nom: Prénom :

Nom de jeune fille: Date de naissance:

Adresse personnelle:

Code Postal : Ville :

Mail :@.....

Téléphone : Portable :

Enfant(s) à charge:

Etes- vous syndiqué(e) au SNUipp cette année scolaire? oui non

(si vous n'êtes pas syndiqué(e), n'oubliez pas de joindre à ce courrier une enveloppe timbrée à vos coordonnées)

Votre situation en 2014- 2015

Ancienneté générale de service au 31 décembre 2014:a.....m.....j

Intitulé du poste occupé en 2014- 2015:

A titre définitif provisoire conditionnel

Subissez- vous une mesure de carte scolaire ? oui non

Si oui, en quelle position avez- vous saisi votre vœu de maintien ?

ATTENTION: suite au verso!



Priorités éventuelles

Si vous êtes chargé(e) de direction :

Depuis combien de temps occupez- vous le même poste de direction à titre définitif, y compris l'année en cours ?

Enseignez- vous en **en zone violence et ECLAIR ou REP +**

depuis 5 années consécutives, au 1er septembre 2015?

Si vous êtes titré(e) en ASH :

Occupez- vous le même poste depuis 3 ans, y compris l'année en cours ?

.....

Si vous n'êtes pas titré(e) en ASH :

Depuis quand occupez- vous un poste en ASH en exercice continu ?

...../...../.....(si support fractionné, quotité:.....)

Cochez la case correspondante si vous êtes concerné(e) par une des situations suivantes :

- handicap de l'agent, de son conjoint ou de son enfant
- réintégration avec un congé longue durée (CLD)
- réintégration après une disponibilité d'office
- réintégration après un détachement
- réintégration après un congé parental de plus de 6 mois

Si vous avez fait valoir l'annexe 6 avant le 18 mars 2015

- Situation médicale ne relevant pas du handicap*
- Situation sociale particulière*
- Rapprochement de conjoint. (Si oui, voir point suivant)*
- Enfant(s) né(s) ou à naître reconnu(s) par les deux parents*
- Eloignement (plus de 80 kms de son domicile - nb années consécutives:*)

cadre réservé au

SNUipp- FSU 62

AGSa.....m

bonification 20 pts CS ?

position voeu maintien

5 pts

5 pts

5 pts

1pt x (3 pts max)

500 pts

400 pts

400 pts

300 pts (sur 1er voeu)

300 pts (sur 1er voeu)

5 pts

5pts

2 pts

3 pts

1 pt x(3 pts max)

Attention ! Pensez à nous joindre la photocopie de votre demande de voeux.